

## LES AMIS DE L'UTL

### RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2020

#### LE COMPTE DE RESULTATS – ANNEE 2020 (tableau A)

Le total des charges de l'exercice 2020 s'établit à 50402,72 € et le total des produits est de 50951,16 €.

Le résultat dégagé représente un excédent de 548,44 € pour l'exercice 2020.

Les charges et produits de l'année 2020 sont conformes à nos prévisions.

L'indemnité de chômage partiel de 583,52 € vient alléger nos frais de personnel.

La recherche de locaux, en remplacement de ceux de la Maison des Associations, entreprise dans le 2ème semestre 2020, par l'intermédiaire de l'Agence Bannier a généré des frais d'Agence pour un montant de 1200 € (locaux 4, Rue d'Alsace-Lorraine).

Les cotisations, dons et participations aux activités proposées sont restées d'un bon niveau malgré la crise sanitaire due à la COVID 19 qui a très largement impacté le déroulement de toutes nos activités.

#### LE BILAN AU 31 DECEMBRE 2020 (tableau B)

Le bilan représente la situation financière et patrimoniale depuis la création de l'Association jusqu'au 31 décembre 2020.

Le total de l'Actif et du Passif du bilan 2020 s'établit à 238397,84 €.

La situation financière de l'Association est confortable.

#### LES AVOIRS A REMBOURSER AUX ADHERENTS (tableau C)

La situation sanitaire due à la COVID 19 a, en 2020, particulièrement impacté le fonctionnement de nos activités qui ont été stoppées de mars à juin puis en novembre et décembre avec un prolongement en 2021, de janvier à mai.

Devant cet état de fait, le Conseil d'Administration de l'Association a décidé de dédommager l'ensemble des participants à nos activités sous forme d'avoirs à rembourser ou plutôt à déduire des réinscriptions de 2021/2022.

Le montant des avoirs s'établit ainsi :

– Marches	4 €
– Œnologie	30 €
– Poésie – Prose	45 €
– Bridge	15 €
– Plaisir de lire	4 €
– Cinémavie	4 €
– Les Echecs	25 € (notre partenaire US Orléans échecs a réduit sa facturation)

Nous sommes actuellement en attente de consignes sanitaires qui seront à mettre en œuvre à la rentrée 2021 mais d'ores et déjà pour l'activité « Œnologie » nous envisageons de créer un 4ème cours en fonction de l'évolution des inscriptions et du nombre de participants admis dans la salle. Les cours seraient de 25 et non plus de 30 personnes. Cette création entraînera un coût supplémentaire de la prestation de Mr BOURREE et nous devons envisager de passer l'activité « Œnologie » de 45 à 55 €.

Pour l'activité « Poésie -Prose », l'animation du cours faite par un professeur engendre un coût qu'il faudrait pouvoir répercuter sur un plus grand nombre de participants (entre 12 et 15 et non 8 comme actuellement). L'activité « Danse » est directement impactée par l'augmentation du coût de location de la salle. Cela nous oblige à réajuster son tarif.

Pour la rentrée 2021, nous espérons que nos adhérents seront prêts à nous rejoindre à nouveau et qu'ils pourront participer pleinement aux activités qu'ils choisiront et ce, pendant toute l'année universitaire.

Nous conserverons en 2021 les tarifs pratiqués en 2020 pour les activités sauf pour l'œnologie et la Danse. Le montant de l'adhésion sera lui aussi inchangé.

Nous espérons tous vous revoir à la rentrée prochaine en pleine forme et encore plus nombreux, prêts à nous aider à dynamiser encore plus notre Association.